

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA.

Remerciements aux membres présents.

- **Adjointe aux Affaires Scolaires** : Mme Hirtzmann.
- **Enseignants** : Mmes Boitier, Bréchet, Lucas, MM. Demaizière, Michon.
- **DDEN** : M. Pacquaut.
- **Parents élus** : Mmes Père, Cieslar, Pépin-Laboef, Antoine.
- **Invités** : M. Rossignol (Adjoint, responsable des Voiries, éclairages et bâtiments), Mme Rémiré (Directrice du Centre de Loisirs).
- **Excusé** : M. Buiron (IEN),
- **Absentes** : Mme Métenier-Dupont (Maire), Mme Michon (enseignante).

Secrétaire de séance : Mme Amendola.

Ordre du jour :

- 1 - Présentation du PPMS (diaporama).
 - Présentation du document original « PPMS 2016 » (plans de l'école suivant les objectifs liés aux risques, document annexe « plan de fuite pour attaque terroriste »...)
 - Présentation de l'exercice de simulation (scénario du vendredi 4 mars 2016).
- 2 - Présentation des consignes à respecter à l'aide de fiches réflexes destinées à la population et celles destinées aux enseignants.
- 3 - Demandes d'aménagements /travaux/ matériel indispensables à l'amélioration de la sécurité dans l'école.
- 4 - Mise en cohérence des consignes de sécurité sur la journée complète de l'enfant (temps scolaire et périscolaire).

1 - 2 - Présentation des documents annoncés dans l'ordre du jour et consignes de sécurité à respecter :

Sur le site internet de l'école se trouvent une partie des documents présentés, notamment :

- le diaporama de présentation.
- la fiche « information aux familles » (annexe 2 PPMS).
- les fiches réflexes destinées à la population.

Tous les documents présentés lors du conseil, ne peuvent être affichés sur le site (ne pouvant être en libre circulation et devant rester à la stricte connaissance de : l'Inspection, la mairie, la gendarmerie et les pompiers de Givry).

- **Exercices** : L'exercice du vendredi 4 mars faisait référence à une mise à l'abri suite à l'annonce de l'arrivée d'un nuage toxique à proximité de l'école, par la protection civile. Des consignes avaient été données aux enseignants, et cet exercice a permis de mettre en place un débat au sein de chaque groupe classe. Un débriefing aura lieu lors du prochain conseil des maîtres. Le choix de ce premier exercice était pour rassurer les élèves, certains étant anxieux depuis les derniers attentats.

D'autres exercices auront lieu avant la fin de l'année, avec l'invitation de professionnels (pompiers et gendarmes) :

- un exercice « évacuation »
- un exercice de « mise à l'abri » (intrusion extérieure)
- un exercice « plan de fuite » (intrusion extérieure).

Mme Amendola précise que chaque exercice doit faire l'objet d'un compte-rendu archivé.

- Remarques de la Directrice :

Mme Amendola précise qu'elle ne pourrait certainement pas gérer l'afflux de parents, souhaitant récupérer leur enfant en cas de problème (le code de la porte d'entrée digicode, étant connu par de nombreuses personnes).

De plus, en cas de risque chimique et mise à l'abri des classes, Mme Amendola aurait peut-être besoin de se déplacer dans le bâtiment scolaire (dans les couloirs où les fenêtres n'auraient pas été scotchées) comment le fait-elle, alors qu'elle n'aura aucune protection, au niveau des voies respiratoires ?

3 - Demandes d'aménagements/ travaux/ matériel indispensables à l'amélioration de la sécurité:

- Listes :

Deux listes ont été transmises à la municipalité :

- la première concerne la mise à jour des trois maquettes PPMS.
- la deuxième concerne la demande de travaux/ aménagement pour améliorer la sécurité à l'école.

- Remarques :

- M. Rossignol précise que les bâtiments scolaires et périscolaires ont été remontés dans la liste des priorités concernant les travaux et aménagements envisagés sur la commune.

Il précise également que certaines demandes ne pourront pas être réalisées notamment des barreaux aux fenêtres par rapport à la validation de la commission de sécurité.

Mme Amendola ajoute qu'elle n'a pas demandé de barreaux, elle ne fait que des observations du bâtiment, et liste sur la demande de sa hiérarchie, les aménagements et travaux nécessaires à l'amélioration de la sécurité. Par exemple, elle constate que les fenêtres de l'école et les portes (côté salle des fêtes : entrée et sortie de secours salle 4) n'apportent pas un niveau suffisant de sécurité.

- Concernant les soins à donner, les parents élus s'interrogent sur le renouvellement des gestes de premiers secours auprès des enseignants.

Mme Amendola répond que cette année, une animation pédagogique a été proposée avec un public désigné (20 personnes seulement), non ouvert à tous les enseignants de la Circonscription.

Un renouvellement sera peut être envisagé par M. Thubet. Cette personne n'est pas agréée pour l'instant pour un renouvellement validé par l'Education Nationale.

- L'équipe enseignante et les parents élus soulèvent le problème de la mise en place du PPMS lors d'une sortie, à proximité ou non de l'école.

Mme Amendola précise que pour la salle polyvalente, nous pouvons gérer un retour dans le bâtiment scolaire, suivant le risque. Cependant l'enseignant peut ne pas être joignable par téléphone ou de vive voix, aucune solution trouvée, à l'heure actuelle. (Exemple : la Corne de brume ne s'entend pas en dehors du bâtiment).

4 - Mise en cohérence des consignes de sécurité sur la journée complète de l'enfant (temps scolaire et périscolaire) :

Mme Rémiré explique qu'aucune directive n'a été donnée à son niveau, elle s'interroge et s'inquiète de ce manquement, comme l'accès libre aux bâtiments périscolaires en pleine journée.

Le seul mot d'ordre reste l'utilisation du bon sens et la régulation des flux de personnes.

Une entrevue a eu lieu récemment avec la gendarmerie et les responsables de la commission de sécurité.

De nombreuses vitres sont présentes au centre de loisirs et au restaurant scolaire posant des problèmes au niveau de la sécurité, comme les lieux de mise à l'abri non adaptés.

Mme Rémiré précise qu'il n'est pas toujours évident de transmettre les consignes à suivre, envers des agents renouvelés régulièrement.

→ **Conclusion** : Mme Amendola précise que le temps pour la mise à jour de ce document « PPMS » dépasse largement le quota horaire hebdomadaire d'un enseignant devant ses élèves et les heures de décharge, aucun temps supplémentaire n'ayant été accordé aux directeurs pour cette lourde charge de travail.

⇒ **Dates du prochain conseil d'école** : mardi 7 juin 2016 à 18h15.

Mme La Directrice lève la séance à 19h40.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/>, via l'onglet « Conseils d'École »). Il pourra également être consulté à l'école.

Secrétaire de séance : La Directrice, Mme AMENDOLA.